



Akticol FA-UF

Charbon végétal activé détachant adapté à la filtration tangentielle

Description du produit

Akticol FA-UF est un charbon végétal activé à pouvoir d'adsorption élevé vis-à-vis des composés phénoliques oxydés ou non, responsables de la coloration ou du brunissement des moûts/vins blancs et des jus de fruits.

Sa composition et son mode de production lui confèrent un caractère très faiblement abrasif et permettent une utilisation sur les systèmes de filtration tangentielle.

Produit conforme au règlement de la Commission européenne N° 934/2019 relatif aux pratiques œnologiques et à la directive N° 2012/12/UE relative aux traitements des jus de fruits. L'utilisateur doit s'assurer du respect des réglementations nationales. La pureté et la qualité du produit sont testées en laboratoire.

Dosage

Doses moyennes d'emploi : 20 à 100 g/hl. Des essais préalables en laboratoire permettront de déterminer la dose de traitement.

Dose limite légale pour les moûts et les vins : 100 g/hl

Délayer la quantité nécessaire d'Akticol FA-UF dans quelques litres de jus ou de vin à traiter en agitant. Incorporer la suspension obtenue dans la cuve à traiter par remontage à l'abri de l'air. Pratiquer un ou deux remontages d'homogénéisation à intervalle régulier. Un temps de contact de 30 à 60 minutes est suffisant.

Pour les jus de fruits, une plage de température de 45 à 55 ° C et une teneur en sucre d'au maximum 30 ° Brix conviennent. Cependant, si la température de traitement est inférieure à 20 ° C, un maximum de 20 ° Brix ne doit pas être dépassé.

En cas de traitement sur filtre tangentiel, le liquide contenant Akticol FA-UF peut être filtré directement sans autre traitement ; dans ce cas, maintenir le charbon en suspension pendant toute la durée de la filtration.

Le choix d'éliminer en partie Akticol FA-UF par sédimentation ou centrifugation avant filtration est bien entendu possible.

Se conformer à la réglementation européenne en vigueur relative à l'utilisation du charbon actif dans les moûts, les vins et les jus de fruits.

Conservation

Etant très sensibles à l'humidité et aux odeurs, les charbons actifs doivent être stockés au sec et à l'abri des odeurs étrangères. Refermer immédiatement et hermétiquement les emballages entamés. Notre responsabilité ne serait être engagée en cas de stockage ou d'application inappropriés

ERBSLÖH Geisenheim GmbH • Erbslöhstraße 1 • 65366 Geisenheim, Germany
Tel.: +49 6722 708-0 • Fax: +49 6722 6098 • info@erbsloeh.com • www.erbsloeh.com

ERBSLÖH
Fortschritt macht Zukunft®

Les présentes recommandations s'appliquent à l'utilisation du produit en tant qu'auxiliaire technologique ou additif dans le cadre d'une bonne pratique de production. Seule cette utilisation peut participer à la sécurité du produit final. Toutefois, nos fiches techniques sont basées sur nos connaissances et notre expérience actuelles et n'apportent que des informations générales sur nos produits. En raison des traitements préliminaires non connus et compte tenu des imprévus liés aux produits naturels à traiter, toutes les données sont fournies sans garantie et notre responsabilité ne serait être engagée. Le respect des lois et règlements quant à l'utilisation de nos produits relève de la responsabilité de l'utilisateur. Toutes les informations sont sujettes à changement sans préavis. Nos conditions générales de ventes s'appliquent, se référer à www.erbsloeh.com.
Version 003 - 10/2019 RL - imprimé le 25/10/2019